# **Fédération Française HANDISPORT**

# 42 rue Louis Lumière 75020 PARIS

Exercice clos le 31 décembre 2023

**COMPTES ANNUELS** 

Bilan actif Bilan passif Compte de résultat Annexe aux comptes annuels

# Fédération Française Handisport Exercice clos au 31/12/2023 // Bilan actif

		Exercice 2023		Exercice 2022	
ACTIF	Brut	Amortissemen ts et dépréciations (à déduire)	Net	Net	
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles	215 808	89 195	126 613	1	
Frais d'établissement					
Frais de recherche et de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	98 858	89 195	9 663	1	
Immobilisations incorporelles en cours	116 950		116 950	-	
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles	12 730 437	8 910 557	3 819 880	4 027 749	
Terrains					
Constructions	11 683 516	8 085 927	3 597 589	3 853 764	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 046 921	824 630	222 291	173 985	
Immobilisations corporelles en cours			<u> </u>	-	
Avances et acomptes			-	-	
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières	336 000	24 000	312 000	3 430	
Biens reçus par les legs ou donations destinés à etre cédés	312 000		312 000	-	
Participations et Créances rattachées	8 000	8 000	19 <u>-</u> 1	-	
Autres titres immobilisés		-	-	-	
Prêts	16 000	16 000	<u>.</u>	-	
Autres	_	-	_	3 430	
Total I	13 282 246	9 023 753	4 258 493	4 031 180	
ACTIF ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours	34 445		34 445	93 595	
Créances	3 444 922	1 160 876	2 284 046	1 810 759	
Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 364 076	27 070	1 337 006	1 156 309	
Créances reçues par legs ou donations	38 000	-	38 000		
Autres et Avance et acomptes versés sur commandes	2 042 846	1 133 806	909 040	654 450	
Valeurs mobilières de placement	1 111 074		1 111 074	1 085 917	
Instruments de trésorerie				-	
Disponibilités	1 908 591		1 908 591	1 030 720	
Charges constatées d'avance	518 039		518 039	326 272	
Total II	7 017 071	1 160 876	5 856 195	4 347 263	
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecarts de conversion Actif (V)					
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	20 299 317	10 184 629	10 114 688	8 378 443	



# Fédération Française Handisport Exercice clos au 31/12/2023 // Bilan passif

PASSIF	Exercice 2023	Exercice 2022
FONDS PROPRES *		
Fonds propres sans droit de reprise	35 495	35 495
Fonds propres statutaires	_	_
Fonds propres complémentaires	35 495	35 495
Fonds propres avec droit de reprise	-	=
Fonds statutaires	-	_
Fonds propres complémentaires	_	_
Ecarts de réévaluation	122 325	122 325
Réserves	682 500	682 500
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
Réserves pour projet de l'entité	682 500	682 500
Autres		-
Report à nouveau	1 554 411	1 516 774
Excédent ou déficit de l'exercice	219 816	37 637
Situation nette (sous total)	2 614 547	2 394 731
Fonds propres consomptibles		-
Subventions d'investissement	1 589 557	1 764 495
Provisions réglementées		-
Total I	4 204 103	4 159 226
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	312 000	-
Fonds dédiés	152 213	403 734
Total II	464 213	403 734
PROVISIONS		
Provisions pour risques		_
Provisions pour charges	150 542	646 192
Total III	150 542	646 192
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	90 117	57 105
Emprunts et dettes financières diverses	423 359	90 100
Avances et acompte s/commandes reçus	6 950	500
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	1 637 046	1 359 699
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	826 436	636 058
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	20 146	1 872
Autres dettes	130 699	201 446
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	2 161 076	-822 511
Total IV	5 295 829	3 169 292
Ecarts de conversion Passif (V)	-	•
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	10 114 688	8 378 443



Exercise clos au 31/12/2023 // Compte de résultat	Fédération Française Handispo	4	
PRODUITS DESPLICITATION			
1128 654   1 086   1 1086	COMPTE DE RESULTAT	Exercice 2023	Exercice 2022
Ventres de bienn et survices   10			
Ventex de biene   183 147   102		1 138 654	1 066 964
Verities de presidations de service   2,208.451   2,389     deef presidations de service   7,41774   1,449     Produts de liers financeum   7,786,707   7,910     Versements des fondatieurs ou consommations de la dotation consomptible     Resequeros liées à la ginféricité du public     Donn manuels   2,111,913   178     Resequeros liées à la ginféricité du public   2,111,913   178     Lega, domaition et assurance vie   2,111,913   178     Lega, domaition et assurance vie   499.167   1714     Lega, domaition et assurance vie   499.167   1714     Lega, domaition et assurance vie   499.167   1714     Lega, domaition et assurance vie   1,276,112   192     Conhibitionies nancières   1200.00     Reptines au manotissements, depréciations, provisions et transferts de charges   1,374,112   192     Reptines au manotissements, depréciations   119,170   1		183 147	102 047
Vertical de presidations de servicies   2.926.451   2.38		- 100 147	-
Produits de Sere financeurs		2 925 451	2 389 923
Commonwealthcolor of transferred from discussion commonwealthcolor of the commonwealthcolor of	dont parrainages	1 411 741	1 449 114
Versaments des feedsteins ou consommations de la dotation consomptible	Produits de tiers financeurs		
Reseaucross files à la généricalé du public   211 913   176	Concours publics et subventions d'exploitation	7 386 707	7 910 665
Done manuels			
Medicants   2   10   157   1714			
Logs. donations at assurances view			176 073
Contributions financiates			1714 995
Repotes sur amortissements, depréciations, provisions et transferts de charges   403 734   146   Autres produites   116 770   176 771   176 772   146   Autres produites   116 770   176 772   146   Autres produites   116 770   176 772			
Autres produlb			929 655
Total		403 734	146 354
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits	118 170	982
Achats de marchandises    109 635   144   33   43   43   43   43   44   44	Total I	16 459 912	14 437 656
Variation de stock   S9 146   83   Achate de matières premières     -   -	CHARGES D'EXPLOITATION		
Achies de matières promières			144 120
Variation de stock matières premieres		59 149	- 83 627
Autres anchaires de charges externes  9 433 398  8 405  Aldes financiares  1 369 900  845  Implist, taxes et versements assimilés  2 206 388  2 209  Salaires et traitements  2 1 05 702  2 116  Charges sociales  694 089  670  Dotations aux amortissements et aux dépréciations  3 344 438  4 424  Dotations aux provisions  6 30 135  5 33  Autres charges  1 382 142  1 395  Total III  1 16 841 432  1 1852  PRODUITS FINANCIERS  De participation  De participation  De participation et verse et raitements  1 31 567  5 5  Reprises ur provisions de valeurs mobilières de placement  Total III  1 31 567  5 5  CHARGES FINANCIERES  Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions  1 31 567  5 CHARGES FINANCIERES  Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions  1 31 567  5 5  CHARGES FINANCIERES  Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions  1 31 567  5 5  CHARGES FINANCIERES  Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions  1 2 2451  2 2 RESULTAT FINANCIER (III - IVI)  3 3 582 444  7 8 PRODUITS EXCEPTIONNELLES  Sur opérations et capital  Respinses ur resisions de valeurs mobilières de placement  1 2 4851  2 2 RESULTAT FINANCIER (III - IVI)  3 3 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5			
Addes financières			8 405 286
Imp06s, taxes et vorsoments essimilés   208 638   209   2   105 702   2   116   2   105 702   2   116   2   105 702   2   116   2   105 702   2   116   2   105 702   2   116   2   105 702   2   116   2   105 702   2   116   2   105 702   2   116   2   105 702   2   116   2   105 702   2   116   2   105 702   2   116   2   105 702   2   116   2   105 702   2   116   2   105 702   2   116   2   105 702   2   116   2   105 702   2   116   2   105 702   2   116   2   105 702   2   116   2   11			845 000
Salaires et traitements			209 455
Dotations aux amortissements et aux dépréciations   384 438   424   2015   535   535   3			2 116 217
Dotations aux provisions   G30 135   G30 Reports en fonds dédiés   464 213   338   442 213   338   432   142   338   432   1435   143		694 080	670 675
Reports en fonds dédiés	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	384 438	424 778
Autres charges 1 382 142 1 396 Total II 16 141 432 14 520 II RESULTAT D'EXPLOTATION (I-II) 381 521 82 PRODUITS FINANCIERS	Dotations aux provisions	630 135	53 473
Total	Reports en fonds dédiés		338 432
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)   381 521   82			1 396 567
PRODUITS FINANCIERS  De participation  D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé  Autres intérêts et produits assimilés  Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge  Différences positives de change  O  Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement  Total III  31 567  5  CHARGES FINANCIERES  Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions  Intérêts et charges assimilées  Différences négatives de change  Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement  Total IV  2. RESULTAT EINANCIER (III - IV)  PRODUITS EXCEPTIONNELS  Sur opérations en capital  Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges  Sur opérations de gestion  Sur opérations de gestion  CHARGES EXCEPTIONNELLES  Sur opérations d			14 520 376
De participation		- 381 521	- 82 720
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobiliéé   31 567   5			
Autres intérêts et produits assimilés   31 567   5		-	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		31 567	5 298
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement   31 567   5		0	0
CHARGES FINANCIERES		-	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions   -		31 567	5 298
Intérêts et charges assimilées	CHARGES FINANCIERES		
Différences négatives de change	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	Intérêts et charges assimilées		959
Total IV		462	-
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV) 2. 9076 4. 3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV) - 352 444 78 PRODUITS EXCEPTIONNELS		-	-
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)			959 4 340
PRODUITS EXCEPTIONNELS   -			
Sur opérations de gestion         43 584         54           Sur opérations en capital         258 462         272           Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges         647 451         630           Total V         943 497         957           CHARGES EXCEPTIONNELLES         949 497         957           Sur opérations de gestion         219 675         840           Sur opérations en capital         -         -           Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions         150 542         -           Total VI         370 217         840           4, RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)         579 280         117           Participation des salariés aux résultats (VII)         -         -           Impôts sur les bénéfices (VIII)         7 020         1           Total des produits (I + III + V)         17 440 976         15 400           Total des charges (III + IV + VI + VIII + VIII)         17 221 160         15 361           RESULTAT DE L'EXERCICE (DEFICIT)         219 816         37           CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE         -         -           Dons en nature         -         -           Bénévolat         907 543         1 014           TOTAL		- 352 444	- 78 380
Sur opérations en capital   258 462   272		43 584	54 911
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			272 114
Total V   949 497   957			630 370
CHARGES EXCEPTIONNELLES   Sur opérations de gestion   219 675   840		949 497	957 395
Sur opérations en capital	CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions   150 542	Sur opérations de gestion	219 675	840 366
Total VI		-	<u>-</u>
A. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)   579 280   117			-
Participation des salariés aux résultats (VII)   -			840 366
Impôts sur les bénéfices (VIII)		579 280	117 029
Total des produits (I + III + V) 17 440 976 15 400  Total des charges (II + IV + VI + VIII + VIII) 17 221 160 15 361  RESULTAT DE L'EXERCICE (DEFICIT) 219 816 37  CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE  Dons en nature 368 604 168  Prestations en nature		7,020	1 012
Total des charges (II + IV + VI + VIII + VIII)   17 221 180   15 361			15 400 349
RESULTAT DE L'EXERCICE (DEFICIT)   219 816   37			15 361 700
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			37 637
Dons en nature         368 604         168           Prestations en nature         -         -           Bénévolat         907 543         1 014           TOTAL         1 276 148         1 183           CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE         -			
Dons en nature         368 604         168           Prestations en nature         -         -           Bénévolat         907 543         1 014           TOTAL         1 276 148         1 183           CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE         -	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Prestations en nature		368 604	168 905
TOTAL 1 276 148 1 183 CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Prestations en nature		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Bénévolat		1 014 794
		1 276 148	1 183 699
Secours en nature -	TOTAL		
	TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
ivises a disposition gradute de biens	TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE Secours en nature	-	-
7 TOOLULO TO THAKANO	TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE Secours en nature Mises à disposition gratuite de biens		168 005
TOTAL 1 276 148 1 183	TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE Secours en nature Mises à disposition gratuite de biens Prestations en nature	368 604	- - 168 905 1 014 794



# **ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2023

## SOMMAIRE

I - Présentation de l'entité	page 1
II - Faits caractéristiques de l'exercice	page 1
III - Evènements post-clôture	page 2
IV - Principes, règles et méthodes comptables	page 2
V - Changement de méthode comptable	page 2
VI- Résultat par secteur	page 3
VII - Immobilisations	page 3
VIII - Amortissements et dépréciations des immobilisations	page 3
IX - Participations financières	page 4
X - Placements financiers	page 4
XI - Provisions inscrites au Bilan	page 4
XII - Fonds dédiés	page 5
XIII - Suivi de la réalisation des conventions A.N.S.	page 5
XIV - Charges et Produits constatés d'avance	page 5
XV - Dettes et créances ayant le caractère de provision	page 5
XVI - Échéances des dettes et des créances	page 6
XVII - Engagements hors bilan	page 6
XVIII - Variation des fonds propres	page 6
XIX - Effectif moyen	page 7
XX - Rémunérations versées aux trois plus hauts cadres dirigeants (article 20 de la Loi n° 2006-586 du 23 mai 2006)	page 7
XXI- Contributions volontaires	page 7
XXII - Dons en nature	page 7
XXIII - Compte de résultat par origine et destination	page 8
XXIV - Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public	page 8
XXV - Engagem.pris en matière de pensions, retraite et indem.	page 9
XXVI - Charges et produits exceptionnels	page 9
XXVII - Transferts de charges	page 9
YYVIII Informations complémentaires	page 9



# **ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2023

## I - Présentation de l'entité

L'association dite « Fédération Française HANDISPORT » (FFH) dénommée en tant que telle depuis le 09 janvier 1977, a été fondée le 13 juillet 1963 à Paris.

#### Elle fédère :

- les associations, constituées dans les conditions prévues par l'article L. 121-1 du Code du sport dont un des objets consiste à organiser, promouvoir, développer les activités physiques et sportives de compétition ou de loisir pour les personnes présentant une déficience motrice ou visuelle ou auditive,
- · les Comités Régionaux et les Comités Départementaux,
- les organismes publics ou privés agréés par la Fédération Française Handisport, à but lucratif ou non, dont l'objet social est relatif à une pratique encadrée de qualité d'une ou plusieurs des activités pratiquées et reconnues par la fédération française handisport,

#### Son objet social est:

1. L'organisation, le développement, la coordination et le contrôle de la pratique des activités physiques et sportives, au profit des personnes en situation de handicap sus définies, ainsi que des manifestations inhérentes à cette pratique en France, sur le territoire métropolitain, dans les départements et territoires d'Outre-mer.

Pour ce faire, elle s'appuie sur des Comités Départementaux, Régionaux, constitués en associations.

- 2. La formation et le perfectionnement des cadres techniques, des juges et des arbitres des disciplines sportives au profit des personnes ci-dessus mentionnées.
- 3. La représentation des associations et comités adhérents auprès des pouvoirs publics, des organismes sportifs nationaux et internationaux et la défense de leurs intérêts moraux et matériels.
- 4. La passation de conventions, avec toute institution, précisant l'objet, les conditions et modalités y afférents
- 5. Le développement des liens d'amitié entre les structures afin de permettre une meilleure compréhension entre leurs membres.
- 6. L'incitation à la création d'associations et de comités ainsi que leur promotion.

# II - Faits caractéristiques de l'exercice

L'exercice clos le 31 décembre 2023 a notamment été marqué par les évènements suivants :

Les championnats de France Mutualisés à Limoges

Les World Para Swimming à Limoges

Les championnats du monde de Tennis de Table à St Quentin en Yvelines

Les championnats du monde de Foot Fauteuil en Ausralie

Les championnats du monde de Foot Sourd en Malaisie

Le soutien des championnats du monde de para-athlétisme organisé par le COMAP



#### II - Faits caractéristiques de l'exercice (suite)

#### Plan de redressement de la filiale RIP

Une procédure de redressement judiciaire avait été ouverte par le tribunal de commerce de Paris à l'encontre de la Résidence Internationale de Paris avec date de prise d'effet au 10/08/2021. Une première période d'observation de 6 mois avait été ouverte et devait prendre fin le 10/08/2022. Par un jugement rendu le 04/08/2022, le tribunal a prolongé de la même durée cette période et celle-ci s'est terminée le 10/02/2023.

Lors de son Comité directeur réuni le 17/06/2022, la FFH a abandonné sa créance sur la RIP de HT 630 370 € avec une clause de retour à meilleure fortune à l'issue du plan de redressement; cet effort fédéral était consenti pour défendre le recours à un plan de continuation au profit du maintien de l'exploitation de la RIP, avec l'entrée d'un nouvel associé dans le capital de la filiale.

Par jugement rendu le 17/03/2023, le Tribunal de commerce de Paris a prononcé le redressement judiciaire de la RIP SAS, a retenu la proposition de redressement de la société SERGIC présentée par la FFH, a statué sur une augmentation du capital de la RIP SAS à son profit à hauteur de 30% du capital, a arrêté un plan de remboursement du passif de la société étalé sur 10 ans.

#### Détournements de fonds

En février 2023, la FFH a eu connissance de malversations financières opérées par un salarié fédéral. Une plainte a été déposée auprès de la Procureure de la République et l'instruction judiciaire est toujours en cours

## III - Evènements post-clôture

Néant

#### IV - Principes, règles et méthodes comptables

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

#### Référentiel comptable

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses :

Continuité de l'exploitation

Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

#### Conventions générales

L'association a arrêté ses comptes en respectant les prescriptions du règlement 2014-03 du Plan Comptable Général et les prescriptions du règlement 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

#### Cotisations - Licences

Il convient de préciser le fait générateur de la comptabilisation des licences. => Licences comptabilisées au paiement ; la licence est valable sur une saison sportive du 01/09 au 31/08. Au 31/12, 8/12 ème de la saison sportive en cours est comptabilsée en produits constatés d'avance ; les licences comptabilisées sur l'exercice correspondent à 8/12ème des licences 2022/2023 et à 4/12<sup>ème</sup> des licences 2023/2024 validées au 31/12/2023.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les règlements, 2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs, 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs applicables obligatoirement à compter des exercices ouverts le 1er janvier 2005, ont été respectés dans l'établissement des comptes annuels.

A compter de l'exercice 2009, le batiment a été décomposé de la façon suivante:

: amortissable sur 50 ans selon le mode linéaire structure

amortissable sur 20 ans selon le mode linéaire toiture, facade : amortissable sur 20 ans selon le mode linéaire chaudière, plomberie

réseaux évacuation amortissable sur 18 ans selon le mode linéaire

A la fin de chaque exercice, nous pratiquons un test de dépréciation sur chaque actif de la Fédération et constituons une provision pour dépréciation de cet actif si nécessaire.

Depuis 2005, la Fédération Française Handisport est dotée d'une comptabilité analytique (classificatio par destination des recettes et des dépenses) en complément de sa comptabilité générale (classificati par nature), en conformité avec les dispositions de notre règlement financier.

#### V - Changement de méthode comptable

Néant



## VI - Résultat par secteur

	Recettes	Dépenses	Résultat
Secteur non lucratif	14 201 969	14 058 351	143 618
Secteur lucratif	3 239 008	3 162 810	76 198
	17 440 977	17 221 161	219 816

La FFH dispose de deux secteurs fiscaux distincts : un secteur non lucratif et un secteur lucratif où sont gérées les activités suivantes :

la gestion de la filiale la SASU RIP

le service marketing

le service évent pour certaines manifestations

le service communication

la gestion de la revue "Handisport Magazine"

## VII - Immobilisations

Rubriques	Valeur brute Début exercice	Acquisitions	Cessions	Mise au rebut	Valeur brute Fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	89 196 €	9 662 €	- €	- €	98 858 €
Construction du siège	9 366 997 €	-€	- €	20 000 €	9 346 997 €
Climatisation	891 411 €	23 983 €	- €	- €	915 394 €
Travaux SSI	136 977 €	-€	- €	- €	136 977 €
Installations générales R.I.P.	1 284 148 €	-€	- €	- €	1 284 148 €
Matériel de transport	596 035 €	59 659 €	236 662 €	- €	419 032 €
Agencements, Mobiliers	208 962 €	43 906 €	- €	- €	252 867 €
Matériel informatique et de bureau	271 170 €	39 058 €	- €	12 794 €	297 435 €
Autres immobilisations corporelles	67 624 €	9 963 €	- €	- €	77 587 €
Immobilisations en cours	0€	116 950 €	- €	- €	116 951 €
Total immobilisation corporelles	12 912 520 €	303 181 €	236 662 €	32 794 €	12 946 245 €
Autres participations (titres EURL RIP)	8 000 €	-€	- €	- €	8 000 €
Dépôts et cautionnements versés	3 430 €	3 160 €	6 590 €	- €	-€
Prêts consentis aux Comités	16 000 €	-€	- €	- €	16 000 €
Total immobilisation financières	27 430 €	3 160 €	6 590 €	-€	24 000 €
TOTAL GENERAL	12 939 950 €	306 341 €	243 252 €	32 794 €	12 970 245 €

## VIII - Amortissements et dépréciations des immobilisations

Rubriques	Montant Début d'exercice	Durée d'amortissement	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant Fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	89 195 €	3 ans	- €	- €	89 195 €
Construction du siège	5 776 937 €	15 à 50 ans	208 144 €	20 000 €	5 965 080 €
Climatisation	884 569 €	15 à 50 ans	6 008 €	- €	890 577 €
Travaux SSI	136 977 €	5 à 15 ans	- €	- €	136 977 €
Installations générales R.I.P.	1 027 286 €	3 ans	66 006 €	- €	1 093 293 €
Matériel de transport	486 674 €	5 à 10 ans	62 798 €	236 662 €	312 810 €
Agencements, Mobiliers	178 685 €	5 ans	19 521 €	- €	198 206 €
Matériel informatique et de bureau	238 159 €	3 ans	21 961 €	12 794 €	247 327 €
Autres immobilisations incorporelles	66 288 €	3 ans	- €	- €	66 288 €
Total immobilisation corporelles	8 884 770 €	-	384 438 €	269 456 €	8 999 752 €
Autres titres immobilisés	8 000 €	-	- €	- €	8 000 €
Prêts consentis aux Comités	16 000 €		- €	- €	16 000 €
Total immobilisation financières	24 000 €	-€	-€	-€	24 000 €
TOTAL GENERAL	8 908 770 €		384 438 €	269 456 €	9 023 752 €

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire, sur la durée d'usage du bien concerné.

La méthode des composants est appliquée pour les dépenses de 1ère catégorie.



## IX - Participations financières

SAS RIP : capital de 71 500 € détenu à 70% par la FFH et à 30% par la société SAS SERGIC RESIDENCES HOLDING Résultat comptable au 31/12/23 = - 365 249 - Capitaux propres au 31/12/2023 = - 1 199 872 €.

Le redressement judiciaire de la SAS RIP a été prononcé le 17/03/2023, avec un plan de remboursement du passif sur 10 ans. En 2022, la FFH a abandonné sa créance sur la RIP de HT 630 370 € avec clause de retour à meilleure fortune, à l'issue de l'apurement du plan.

Le compte courant de la FFH dans la comptabilité de la SAS RIP s'élevait à 530 740 € à l'ouverture de la procédure de redressement judiciaire; cette somme est intégrée au plan de remboursement; la première échéance de remboursement est fixée au 17/03/2024 et s'élève à 5% de la dette.

Depuis, la SAS RIP paie régulièrement son loyer et ses charges. Solde du compte client RIP (post RJ) = 68 385 € Dépôt de garantie reçu = 90 000 €

#### X - Placements financiers

Rubriques	Rubriques valeurs d'acquisition		plus-value latente	Moins value latente	
Placements à court terme	1 111 074 €	1 111 074 €	- €	- €	
COMPTES SUR LIVRET	1 111 074 €	1 111 074 €	- €	- €	

Les placements financiers sont comptabilisés à leur prix d'acquisition majoré des intérêts versés au titre de l'année.

#### XI - Provisions inscrites au Bilan

Rubriques	Montant Début d'exercice	Augmentation dotations	Diminutions reprises	Montant Fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	- €	- €	- €	- €
Immobilisations corporelles	- €	- €	- €	- €
Immobilisations financières (y compris titre RIP)	24 000 €	- €	- €	24 000 €
Dépréciation de l'actif immobilisé	24 000 €	- €	- €	24 000 €
Dépréciation des stocks	- €	- €	- €	- €
Dépréciation des créances clients (hors COMAP)	100 078 €	27 070 €	100 078 €	27 070 €
Dépréciation des créances et compte courant COMAP	- €	603 065 €	- €	603 065 €
Provision pour dépréciation compte courant R.I.P.	532 000 €	- €	1 259 €	530 741 €
Dépréciation des avances versées sur commandes	- €	- €	- €	- €
Dépréciation des VMP	- €	- €	- €	- €
Dépréciation des actifs circulants	632 078 €	630 135 €	101 338 €	1 160 875 €
Provision pour soutien STAPS	110 000 €	- €	110 000 €	- €
Provision pour charges / COMAP 2023	- €	150 542 €		150 542 €
Provisions pour charges / Loyer Mairie de Paris	536 192 €	- €	536 192 €	- €
Provision pour risques et charges	646 192 €	150 542 €	646 192 €	150 542 €
TOTAL PROVISIONS	1 302 270 €	780 677 €	747 530 €	1 335 417 €

Une provision est un passif dont l'échéance ou le montant n'est pas fixé de façon précise (Article 321-5 du PCG).

Si elle satisfait aux conditions des articles 322-1 et 322-2, une provision est comptabilisée pour les risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de façon précise (Article 322-8 du PCG).

Le litige avec la Mairie de Paris relatif au paiement des loyers antérieurs s'est soldé en 2023 par l'abandon par la Mairie de Paris de la moitié de cette dette antérieure, et par le règlement par la FFH de l'autre moitié; la provision pour risque a donc été reprise sur l'exercice.

La FFH a créé un Comité ( le COMAP) pour organiser les Championnats du Monde de Para-athlétisme Paris 2023 avec le soutien de l'Etat français, la Région Ile-de-France, la Ville de Paris et le Comité Paralympique et Sportif Français. Cet évènement qui s'est déroulé en juillet 2023, a dégagé un déficit connu à ce jour de 795 K€. Les créances que la FFH détient sur le COMAP ont été dépréciées à 100%. La FFH a également provisionné le risque de devoir supporter le règlement des autres dettes du COMAP.

Commissaire aux comptes

#### XII - Fonds dédiés

Rubriques	Montant Début d'exercice	Augmentation dotations	Reprise / devenu sans objet	Reprise / réalisation action	Montant Fin d'exercice
Fonds dédiés sur subventions ANS (CP 2022)	20 072 €	- €	- €	20 072 €	- €
Fonds dédiés sur AAP ANS (équipement été 2021)	- €	- €	- €	- €	- €
Fonds dédiés sur AAP ANS (équipement été 2022)	156 616 €	- €		156 616 €	- €
Fonds dédiés sur AAP ANS (équipement hiver 2021)	23 558 €	- €	- €	23 558 €	- €
Fonds dédiés sur AAP ANS (Impact 2024)	140 089 €	- €	- €	119 540 €	20 549 €
Fonds dédiés sur AAP ANS (Audiovisuel)	- €	- €	- €	- €	- €
Fonds dédiés sur AAP ANS (Aisance Aquatique 2022)	24 000 €	- €	- €	12 000 €	12 000 €
Fonds dédiés sur AAP ANS (Aisance Aquatique 2023)	- €	23 000 €	- €	- €	23 000 €
Fonds dédiés sur partenariats affectés p/disciplines	39 400 €	- €	- €	39 400 €	- €
Fonds dédiés sur convention ANS (2 SHN )	- €	41 667 €	- €	- €	41 667 €
Fonds dédiés sur partenariat FIPHPP	- €	55 000 €	- €	- €	55 000 €
Fonds dédiés sur leg Me ROURE (Immobilier)	- €	312 000 €	- €	- €	312 000 €
Fonds dédiés	403 735 €	431 667 €	- €	371 186 €	464 216 €

Nous enregistrons en fonds dédiés, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources affectée par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Le calcul des fonds dédiés a été réalisé par discipline sur le contrat pluriannuel de développement et par projet sur les contrats de performance.

### XIII - Suivi de la réalisation des conventions A.N.S.

Rubriques	Budget initial	Subvention demandée	Subvention accordée	Budget révisé	Coût réel	Fonds dédiés au 31/12/2023
Contrat Perf - OLY	3 130 856 €	3 096 000 €	3 048 000 €	3 082 856 €	4 103 726 €	- 6
Contrat Perf - Avenants OLY	556 016 €	556 016 €	556 016 €	556 016 €	350 286 €	- 6
Contrat Perf - Durable	1 602 646 €	1 501 500 €	1 082 000 €	1 183 146 €	1 500 504 €	- €
Contrat Développement	3 023 511 €	1 136 000 €	1 132 652 €	3 020 163 €	3 914 409 €	- €
TOTAL	5 289 518 €	5 153 516 €	4 686 016 €	4 822 018 €	9 868 926 €	- €

Le Ministère des Sports met à la disposition de notre Fédération 24 conseillers techniques sportifs pour une valeur estimée à 1 941 k€.

Cette année, l'ANS a communiqué les modalités de calcul des fonds dédiés pour les contrats de performance et contrats de développement: ainsi, nous avons évalué les fonds dédiés, action par action, en multipliant la part du budget actualisé non réalisé par le coefficient de subventionnement. Les fonds dédiés n'ont été comptabilisés que si le taux d'exécution des actions était inférieur à 95%.

#### XIV - Charges et Produits constatés d'avance

Rubriques	Charges	Produits
Licences encaissées d'avance (saison 2023/2024)		613 938 €
Convention ANS (Perf.) 2024		940 560 €
Diverses recettes relatives à l'année 2024		587 526 €
Recettes relatives aux ventes systèmes Handifix		19 052 €
Dépenses relatives aux ventes systèmes Handifix	64 500 €	
Diverses dépenses relatives à l'année 2024	453 539 €	
Charges et Produits constatés d'avance	518 039 €	2 161 076 €

Les charges constatées d'avance sont des actifs qui correspondent à des achats de biens ou de services dont la fourniture ou la prestation interviendra ultérieurement (article 211-8 PCG).

Les produits constatés d'avance sont des passifs qui correspondent à des ventes de biens ou de services dont la fourniture ou la prestation interviendra postérieurement à l'exercice fiscal.

#### XV - Dettes et créances ayant le caractère de provision

Rubriques	Total dettes	Total créances
Fournisseurs factures non parvenues	496 647 €	
Fournisseurs avoirs à recevoir		25 975 €
Clients factures à établir		39 255 €
Clients avoirs à accorder	0€	
Personnel charges à payer	161 183 €	
Organismes sociaux charges à payer	72 395 €	
Subventions à recevoir		232 543 €
Etat charges à payer	70 856 €	
Etat produits à recevoir		667 €
Divers charges à payer Divers produits à recevoir	39 306 €	60 176 €
Charges à payer et Produits à recevoir	840 388 €	358 616 €



## XVI - Échéances des dettes et des créances

Détail des dettes	Total	- 1 an	de 1 à 5 ans	+ 5 ans
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	28 686 €	28 686 €	0€	0€
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit / Prêt SG 400 k€	394 023 €	79 982 €	314 041 €	0€
Intérêts courus s/emprunt	17 €	17 €	0€	0€
Dépôt de garantie versé par l'EURL RIP	90 100 €	100 €	0€	90 000 €
Dettes fournisseurs / Acomptes reçus	1 664 142 €	1 664 142 €	0€	0 €
Dettes fiscales et sociales	826 436 €	826 436 €	0€	0€
Autres dettes	130 699 €	130 699 €	0€	0€
Echéance des dettes	3 134 103 €	2 730 062 €	314 041 €	90 000 €

Détail des créances	Total	- 1 an	de 1 à 5 ans	+ 5 ans
Comptes clients, usagers et rattachés	1 685 330 €	1 256 388 €	0€	0 €
Compte-courant RIP	532 000 €	0€	164 920 €	367 080 €
Autres créances	66 716 €	66 716 €	0€	0 €
Echéance des créances	2 284 046 €	1 323 104 €	164 920 €	367 080 €

Compte tenu de l'abandon de créance accordé par la FFH au profit de la filiale SASU RIP assortie d'une clause de retour à meilleure fortune, la créance détenue sur cette dernière a été passée en perte sur exercice antérieurs pour 630 370 € HT et ne figure donc plus en créances à échéance à plus de 5 ans. Cette clause est définie cumulativement par la parfaite exécution du plan par la société RIP et par la capacité financière de remboursement de la société RIP en fonction des besoins de la FFH, donc remboursable à l'échéance de 10 ans.

Le compte courant RIP de 532 000 € est compris dans le plan de remboursement adopté par le jugement du 17/03/2023 : 5% année 1, puis 8% en année 2 & 3, puis 10% en année 4 & 5, puis 11% en année 6, puis 12% pour les années 7 à 10.

### XVII - Engagements hors bilan

Engagements donnés

Caution de l'emprunt RIP auprès de la SOCIETE GENERALE Capital restant dû au 31/12/2023 = 856 942 €

Créance comprise dans le plan pour 978 163 € intérêts compris

Commissair aux comptes

Engagements reçus

Abandon de créance RIP avec retour à meilleure fortune 630 370 €

## XVIII - Variation des fonds propres

Rubriques	Fonds propres Au 31/12/2022	Augmentation De l'exercice	Diminution De l'exercice	Fonds propres Au 31/12/2023
Valeur patrimoine FSSF	35 495 €	- €	- €	35 495 €
Ecart de réévaluation libre FSSF	122 325 €	- €	- €	122 325 €
Réserve pour projet associatif -adhérents sourds	82 500 €	- €	- €	82 500 €
Réserve pour projet associatif - pérennité salaires FFH	600 000 €	- €	- €	600 000 €
Réserve Objectif Tokyo 2020	137 348 €	- €	137 348 €	0€
Report à nouveau	1 379 427 €	174 984 €		1 554 411 €
Résultat exercice 2022	37 637 €	- €	37 637 €	0€
Résultat exercice 2023	- €	219 816 €	- €	219 816 €
Sous Total	2 394 732 €	394 800 €	174 985 €	2 614 547 €
Subventions d'investissement - FFH secteur non lucratif	1 274 351 €		265 625 €	1 008 726 €
Subventions d'investissement - FFH secteur lucratif	490 144 €	90 686 €	- €	580 830 €
Sous Total	1 764 495 €	90 686 €	265 625 €	1 589 557 €
TOTAL Général	4 159 227 €	485 486 €	440 610 €	4 204 103 €

Les subventions d'investissement affectées à un bien non renouvelable par l'association sont inscrites au bilan et et sont reprises au compte de résultat au rythme de l'amortissement de ce bien.

Les subventions d'investissements du secteur non lucratif ont été octroyées lors de la construction du siège de la Fédération en 1992.

Les subventions d'investissements du secteur lucratif ont été octroyées lors de la construction du 4ème étage de la Fédération en 2007.

Conformément à la décision de l'assemblée générale ordinaire ayant approuvé les comptes de l'exercice 2022, le bénéfice de l'exercice 2022 a été affecté au Report à nouveau, soit 37 637 €.

# XIX - Effectif moyen

	Cadres	Non cadres
Effectif salarié en ETP	7	31
Effectif mis à disposition en ETP	-	-

# XX - Rémunérations versées aux trois plus hauts cadres dirigeants (article 20 de la Loi n° 2006-586 du 23 mai 2006)

Les mandats de Président, de Secrétaire Général et de Trésorier Général de la Fédération Française Handisport ne sont pas rémunérés par ladite Fédération.

#### XXI - Contributions volontaires

Les contributions volontaires ont été valorisées et compabilisées sur la base du SMIC ou du plafond de la sécurité sociale pour les dirigeants.

		Total jours	Tarif / jour	Total
Comité directeur				
20 membres	4 jours / an	80	150,00	12 000
Le Trésorier	2 jour/semaine	104	150,00	15 600
Le secrétaire général	1 jours/semaine	52	150,00	7 800
La Présidente	4 jours / semaine	208	150,00	31 200
Les commissions sportives	évaluation p/DTN	6 707	70,00	469 455
Administration du siège 1 bénévole	2 jour/mois	24	70,00	1 68
<u>Evènements</u> France Mutualisés 2023 à Limoges World Series de Natation 2023 à Limoges		92 159	70,00 70,00	6 410 11 120
Mondiaux de TNT 2023 à SQY		473	70,00	33 080
France Tennis de table 2023 à SQY		72	70,00	5 020
C.I.R.F. 2023 à Paris		763	70,00	53 440
Vacations médicales				
Médecins	305 vacations	-	117 € net	45 750
Kinésithérapeutes		-	96 € net	40 / 50
		TOTAL BRUT		692 555
		CHARGES SOCIA	LES	290 873
		TOTAL CONTRIB	UTIONS	983 42

## XXII - Dons en nature

La majorité des dons en nature comptabilisés au 31/12/2023 sont relatifs à des conventions de mécénat de compétences via des C.I.P. (conventions d'insertion professionnelle). Le don sera évalué à son prix de revient, c'est-à-dire rémunération et charges sociales y afférentes.



## XXIII - COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET PAR DESTINATION

	Exercice 2023		
	Total	Dont produits liés à la générosité du public	
PRODUITS PAR ORIGINE			
Cotisation	1 138 654 €	- €	
Ventes de biens et services	3 108 598 €	- €	
Subventions d'exploitation	7 386 707 €	- €	
Dons manuels	211 913 €	211 913 €	
Mécénat	2 101 857 €	2 101 857 €	
Reprises amortissements, dépréciation et transfert de charges	2 021 563 €	- €	
Utilisation des fonds dédiés	403 734 €	- €	
Autres produits	1 067 950 €	- €	
	17 440 976 €	2 313 770 €	
CHARGES PAR DESTINATION			
Missions sociales	11 996 134 €	1 810 065 €	
Frais de communication	764 530 €	115 358 €	
Frais de fonctionnement	2 573 758 €	388 347 €	
Dotation aux provisions et dépréciation	1 812 566 €	- €	
Report en fonds dédiés	464 213 €	- €	
Autres charges	- 390 040 €	- €	
	17 221 161 €	2 313 770 €	
RESULTAT DE L'EXERCICE	219 815 €	- €	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		_	
Dons en nature	368 604 €	- €	
Bénévolat	907 543 €	- €	
Bollovolat	1 276 148 €	- €	
Contibution aux missions sociales	1 036 726 €	- €	
Contributions à la communication	147 245 €	- €	
Contributions au fonctionnement	92 178 €	- €	
	1 276 148 €	- €	

La production de cette information répond aux dispositions spécifiques relatives aux entités faisant appel public à la générosité. La Fédération Française HANDISPORT, de part le montant de ses recettes de mécénat, doit répondre de ce dispositif.

Nous avons affecté les produits liés à la générosité du piublic aux actions sociales, aux frais de communication et aux frais de fonctionnement au prorata de ces trois postes.

# XXIV - COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

La Fédération Française HANDISPORT tire ses ressources collectées auprès du public, de contrats de mécénat et de contrats de partenariat dans lesquels les contreparties restent inférieures à 25% du montant du contrat.

Les sommes ainsi perçues, financent majoritairement les actions sociales de la Fédération Française HANDISPORT, en complément des subventions d'exploitation octroyées par l'Agence Nationale du Sport.

La Fédération Française HANDISPORT réalise ses actions sociales en France.



# XXV - Engagements pris en matière de pensions, retraite et indemnités

Les indemnités de fin de carrière (charges comprises) estimées au 31/12/2023 s'élèvent à 362 794,57 €.

Cette estimation est calculée sur la méthode énoncée dans la CCN du Sport et selon les hypothèses de présence suivantes :

Age > 55 ans : 100% Age > 50 ans : 75% Age > 45 ans : 50% Age < 45 ans : 0%

Au 31/12/2023, la provision comptabilisée s'élève à 9 348,31 € et corespond à 100% des IFC (charges comprises) des salariés ayant la possibilité de partir en 2023.

## XXVI - Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Autres charges 2022 reçues en 2023 et non prévues	218 837 €	
Amendes et pénalités	838 €	
Charges except. sur opération de gestion	0€	
Quote-part de subv. d'investissement virée au C.R.		252 956 €
Autres produits 2022 reçus en 2023 et non prévus		43 584 €
Charges et produits exceptionnels	219 675 €	296 540 €

Le résultat exceptionnel est celui dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation courante de l'entité (C.com.art.R.123-192).

# XXVII - Transferts de charges

Les transferts de charges d'exploitation comptabilisés au bilan correspondent :

- => à des recettes d'engagement encaissées par les commission sportives (80%)
- => à des refacturation sur entités liées
- => à diverses recettes propres de certaines disciplines

Rubriques	Transfert de charges
Recettes d'engagements sportifs	590 643 €
Autres transfert de charges d'exploitation	683 392 €
Transfert de charges	1 274 034 €

# XXVIII - Informations complémentaires

En application du règlement n°2016-09 de l'ANC, le montant total des honoraires de commissariat aux comptes s'élève à 30 672 € TTC pour la certification des comptes.

